



**HAL**  
open science

## Les motivations des jeunes filles pour les études scientifiques et techniques : intérêt pour les sciences et projet professionnel

Muriel Lefebvre, Gérard Régimbeau, Viviane Couzinet

### ► To cite this version:

Muriel Lefebvre, Gérard Régimbeau, Viviane Couzinet. Les motivations des jeunes filles pour les études scientifiques et techniques : intérêt pour les sciences et projet professionnel. Colloque La crise mondiale des sciences, Conseil régional Nord-Pas de Calais, Nouveau siècle-Lille, Nov 2005, Lille, France. hal-03193505

**HAL Id: hal-03193505**

**<https://hal.science/hal-03193505>**

Submitted on 8 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Les motivations des jeunes filles pour les études scientifiques et techniques : intérêt pour les sciences et projet professionnel**

**LEFEBVRE Muriel, RÉGIMBEAU Gérard, COUZINET Viviane**

Muriel Lefebvre, Gérard Régimbeau, Viviane Couzinet, 2005. *Les motivations des jeunes filles pour les études scientifiques et techniques : intérêt pour les sciences et projet professionnel*. In *Colloque La crise mondiale des sciences*, Conseil régional Nord-Pas de Calais, 28-29 novembre 2005, Nouveau siècle-Lille, actes sur cédérom, « Contributions, thème 2 », 25 875 caractères.

Equipe Médiations en information et communication spécialisées (MICS) – Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (LERASS)  
Université Paul Sabatier, IUT « A », Toulouse 3  
115 B route de Narbonne  
BP 67701  
31 077 Toulouse Cedex 4

Plan

## **Introduction**

- 1. Le « sous-encouragement » des filles pour les études scientifiques**
  - 2. Un prix de la vocation contre le conditionnement des genres**
  - 3. Les candidates s'expriment sur leur avenir scientifique ou technique**
    - 3.1. Lecture du corpus**
    - 3.2. Parcours et projections des candidates**
      - 3.2.1. Les filières et métiers envisagés**
      - 3.2.2. Facteurs de réussite et modèles**
      - 3.2.3. Motivations**
      - 3.2.4. Des profils de lycéennes futures étudiantes en sciences et techniques**
- Conclusion**

## **Introduction**

« Un écrivain moderne a dit 'il y a deux sortes de féministes : les vrais amis des femmes, ceux qui veulent leur donner le beau rôle dans l'humanité, c'est-à-dire la prépondérance par l'intelligence et le coeur; les faux amis qui désirent en faire des avocats et des députés' » : tel était, en 1916, le sujet de composition française<sup>1</sup> pour le diplôme de fin d'études secondaires dans la Somme. Riches d'enseignements, les copies qui en résultèrent, ont inspiré à Françoise et Claude Lelièvre un travail empirique sur les représentations de la « nature féminine » (Lelièvre et Lelièvre, 1991). Ils y démontrent que si les candidats ont estimé, en majorité, pour le déplorer, que les « faux amis » étaient les plus nombreux c'est que, à cette époque - comme aujourd'hui - le rôle de mère, de maîtresse de maison, d'épouse et d'éducatrice était lié à la femme, perçue comme sensible et centrée sur la famille. Pourtant cinquante ans s'étaient écoulés depuis le premier baccalauréat attribué à une fille et depuis

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une vingtaine de copies conservées par les Archives de la Somme, les candidats devaient expliquer la réflexion et donner leur avis personnel.

l'entrée, en faible nombre, des jeunes femmes dans la fonction enseignante sous l'impulsion, en particulier, de la bourgeoisie sans patrimoine.

La mixité, aussi bien dans la formation que dans les vocations professionnelles et les rôles sociaux, met du temps à s'imposer. Ainsi observe-t-on, de manière récurrente, une désaffection des jeunes filles pour les formations universitaires du domaine de la technologie et des sciences exactes. Cependant, certaines d'entre elles, peu nombreuses, tentent leur chance dans des disciplines conduisant à des métiers réputés masculins. Qu'est ce qui les motive dans leur choix ? Qu'est-ce qui les guide dans ces orientations post-baccalauréat ? A quels modèles se réfèrent-elles ? Pour répondre à ces questions nous avons analysé, non pas des compositions, mais des lettres de motivation envoyées par des lycéennes en classe de terminale pour concourir au *prix de la vocation scientifique et technique* attribué chaque année par les Délégations régionales aux droits des femmes et à l'égalité des chances. Ce sont au total 99 lettres envoyées en 2003 et 2004 à la Délégation de la région Midi-Pyrénées qui ont servi de corpus à ce travail.

Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'une recherche pluridisciplinaire, menée en partenariat avec plusieurs laboratoires de sciences humaines et sociales de l'Université Paul Sabatier à Toulouse sur les causes de cette désaffection pour les études universitaires scientifiques et/ou techniques. Notre équipe de recherche<sup>2</sup> a ainsi entrepris, entre autres objets, de relever ce qui conduit des jeunes filles non pas à s'éloigner, mais, au contraire, à rejoindre ces études. Il nous semble en effet que pour comprendre le phénomène du désintérêt, les raisons négatives, les difficultés réelles ou imaginées, les projections, il est aussi nécessaire de comprendre le versant des expressions positives.

## **1. Le « sous-encouragement » des filles pour les études scientifiques**

Si notre étude de la question du genre rejoint les préoccupations des chercheurs en sciences de l'information et de la communication dont témoignent, par exemple, les travaux de Josiane Jouët (Jouët, 2003) sur les rapports entre genre et technologies ou encore ceux de Michèle Mattelart sur femmes et médias (Mattelart, 2003), elle doit aussi beaucoup à l'approche sociologique de la différenciation sociale des genres. Cette approche, et en particulier celle de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU-CNRS et université de Bourgogne) autour de Marie Duru-Bellat, conseillère d'orientation devenue enseignante chercheuse, révèle que, malgré le discours des médias et l'opinion publique qui expliquent la formation et l'orientation des filles vers des métiers altruistes, c'est l'impact des différences créées par les enseignants qui contribue à développer des choix d'orientation conformes aux stéréotypes. Les interactions des formateurs semblent en effet plus fortes avec les garçons, les encouragements plus présents. Une lecture différenciée des comportements, en cours de mathématiques tout spécialement, a un effet de "*production du comportement attendu*" particulièrement dans les groupes mixtes. La mixité entraînerait une "*modulation de l'image de soi conforme à l'attente sociale*". Celle-ci serait renforcée par "*les messages de la socialisation familiale*" et "*les messages de la socialisation extra scolaire*" notamment celle véhiculée par les médias.

Les professions choisies refléteraient cette référence aux stéréotypes des rôles masculins ou féminins (Duru-Bellat, 1990). Les filles, à la fois plus sensibles à la pression et au stress, aux remarques négatives de leur entourage, devraient, selon la perception commune, leur bonne performance à leurs efforts plus qu'à leur talent naturel. Elles paraissent plus perfectionnistes, en proie au doute sur leurs capacités personnelles ce qui les amènerait à

---

<sup>2</sup> Equipe composée d'enseignants-chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication de Toulouse.

s'orienter moins facilement vers des disciplines scientifiques (Drolet, Turgeon, 1989). Ainsi aux motivations altruistes des filles s'opposent les motivations d'ordre matériel des garçons plus sûrs de leur "destin social". Les filles préféreraient exercer des professions relevant du secteur tertiaire alors que les garçons se dirigeraient plus facilement vers l'industrie (Duru-Bellat, 1991).

Par ailleurs, Marie Duru-Bellat notait déjà en 1988 que « *les différences nettes liées au sexe s'observent essentiellement dans l'arbitrage entre études longues et études courtes, ces dernières étant significativement plus fréquentes chez les filles* » (Duru-Bellat, 1988 : 165) ; comme si une forme de modèle culturel hérité de la condition faite aux femmes imposait au filles de se rendre disponible plus tôt pour assumer leur rôle de mère et d'épouse. Mais quel que soit le motif de cette orientation vers les études courtes, il n'en reste pas moins que le parcours pour intégrer les secteurs de la recherche ou de l'enseignement-recherche a, pour premier critère d'exclusion... la durée, qui pénalise de manière globale les étudiants défavorisés et les filles, d'où le manque d'assurance de leur part au moment des choix. Ce point, qui met l'accent sur l'intériorisation des normes sociales est confirmé par une étude où il est très clairement indiqué que même les enseignants y participent sans en être vraiment conscients : « *A valeur scolaire égale, les conseils de classe non seulement ne corrigent pas les différences d'ambition selon les catégories sociales et le sexe, mais les confirment souvent et peuvent même les renforcer* » écrit le Haut conseil de l'évaluation de l'école » (Cité par Maurin, 2004).

## **2. Un prix de la vocation contre le conditionnement des genres**

Notre étude, pour compléter ce que nous indiquions plus haut, a consisté en l'examen des lettres de motivation pour le *prix de la vocation scientifique et technique* créé en 1990 et attribué tous les ans. Ce prix, d'un montant actuel de 800 Euros, est destiné à encourager des jeunes filles de classe de terminale scientifique, technologique ou professionnelle à poursuivre des études supérieures dans la recherche ou l'industrie, domaines où elles sont traditionnellement peu présentes. Les lauréates sont ensuite parrainées par un professionnel qui les aide à faire un projet d'avenir et facilite leur entrée dans la vie active. Tous les ans, un courrier du Rectorat est adressé aux proviseur(e)s des lycées et lycées professionnels publics, privés et agricoles afin de leur rappeler la finalité de ce prix et la procédure à suivre ; les relais étant assurés par des professeur(e)s, les conseiller(e)s d'orientation et les professeur(e)s-documentalistes. Le prix est attribué par la Préfecture de Région, sur proposition d'un jury régional qui classe les candidatures sur dossier.

Cette incitation prend place parmi d'autres actions conduites depuis 1984 par chaque académie. C'est ainsi qu'une convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif a été signée le 25 février 2000 par les ministères de l'Education nationale, de l'Emploi et de la Solidarité, de l'Agriculture et de la Pêche, et par le secrétariat d'Etat aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle. Elle a bénéficié, le 8 mars 2002, de l'apport de nouvelles signatures, celles des ministres de la Justice, de l'Enseignement professionnel, de la Culture et de la Communication, de l'Equipement des Transports et du Logement, et de la Recherche. Cette convention a pour principaux objectifs "*d'améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons et de veiller à l'adaptation de l'offre initiale aux perspectives d'emploi*", de "*promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel des deux*

sexes" et de "renforcer les outils de promotion de l'égalité et la formation des acteurs"<sup>3</sup> du système éducatif.

La sélection pour le prix est organisée en fonction des filières de formation envisagées par les candidates et repose sur trois critères :

- un critère scolaire : l'excellence du dossier
- un critère social : les candidates d'origine modeste sont « privilégiées »
- le caractère innovant du projet et de son degré d'élaboration et de formalisation.

Les lettres que nous analysons ici font partie des dossiers de candidature et présentent brièvement les projets, en une ou deux pages manuscrites. L'appel à candidature propose une grille de rédaction à titre indicatif, mais une partie seulement des candidates s'y est conformée. Les autres ont préféré rédiger de manière plus personnelle la présentation de leurs intentions. Notre corpus est composé des 27 lettres des dossiers sélectionnés en 2003, des 24 lettres de dossiers sélectionnés en 2004 et des 48 lettres de dossiers refusés en 2004.

### **3. Les candidates s'expriment sur leur avenir scientifique ou technique**

#### **3.1. Lecture du corpus**

Nous avons défini les critères du dépouillement à partir du contenu des lettres, mais sa mise en œuvre a été orientée, bien entendu, par notre question générale de recherche relative aux réalités et représentations des études scientifiques et techniques chez les filles. Du point de vue de la méthode on retrouve le cadre d'une analyse de corpus d'archives, même s'il s'agit-là de documents récents, et de l'analyse de contenu en tenant compte des conditions d'énonciation des textes. L'orientation générale de notre approche faisant appel, quant à elle, aux problématiques de l'accès aux savoirs qui appartiennent aux objets des sciences de l'information et de la communication, entre autres disciplines.

Pour le dépouillement des items, étant donné la taille du corpus, nous avons préféré procéder à une analyse au cas par cas en restant proche du lexique et des idées spécifiques à chaque lettre que de recourir d'emblée à une analyse automatique et chiffrée qui appartient plutôt à la démarche d'exploitation d'un questionnaire. Or, il ne s'agit pas ici d'un dispositif de questions-réponses ; les lettres sont des textes composés selon une grille définissant quelques repères<sup>4</sup> mais laissant une certaine autonomie aux candidates pour exprimer leurs motivations avec assez de nuances et de profondeur. Dans le futur - et ce, même si les matériaux ne sont pas identiques - nous pourrions compléter cette recherche en comparant, par exemple, les projets entre les lauréates de Midi-Pyrénées et celles d'Aquitaine, lesquelles résument leurs souhaits de « carrière » dans une présentation « promotionnelle » sur le site de l'Association Cap Sciences<sup>5</sup>.

Pour l'instant, nous en resterons à une perspective plus limitée, de première phase, en nous centrant sur une observation attentive du corpus.

---

3 Bulletin officiel de l'Éducation nationale, n° 10 du 9 mars 2000. Consultable sur Internet : <<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo000309/MENE0000586X.htm>>

4 Intitulé « Projet d'études et projet professionnel », ce guide d'une page incite tout d'abord à se renseigner sur les filières où les filles ne dépassent pas 40% des effectifs et donne ensuite les critères d'évaluation (le caractère innovant et le degré d'élaboration du projet), puis quelques rubriques à titre indicatif [souligné par les auteurs du guide] pour organiser la lettre : les études qui seront entreprises à court, moyen et long terme ; les motivations du choix d'études et professionnel ; qu'est-ce qui encourage ou freine le projet : rôle de la famille, de l'école, des amis... ; comment la candidate voit l'avenir.

5 Association animant le Centre de culture scientifique technique et industrielle Bordeaux-Aquitaine. URL : <<http://www.cap-sciences.net/site.asp?site=vocationscient>>

### 3.2. Parcours et projections des candidates

L'objectif qui a présidé à l'écriture de ces lettres se retrouve dans des motifs qui définissent, en quelque sorte, des *topoi* : le milieu modeste, l'envie de prouver ses compétences, la mise en valeur de l'originalité de la démarche, etc. à la fois guidés par les consignes de rédaction et par la similarité des situations. La grille de rédaction proposée par la délégation régionale elle-même suggère, en effet, des pistes d'argumentation qui sont fréquemment reprises par les jeunes filles : faible représentativité féminine dans ces secteurs, rôle de la famille dans les choix élaborés, vision de l'avenir...

Quels renseignements pouvions-nous recueillir en rapport avec la question de recherche ? Des différentes lectures sont ressortis quelques critères permettant de répartir les données en dégagant des constantes et des variables. Les données sont ainsi relatives au parcours de la candidate, aux souhaits, aux projections, à l'orientation et aux motivations. Voici un bref récapitulatif de ces « entrées » :

- parcours antérieurs : filières ; classes suivies ; lieux
- motif de la demande et projection de la réussite : socio-économique ; milieu « porteur » ou non
- études envisagées : souhait pour année suivante ; études à long terme ; filière ; lieux
- métiers envisagés : quel élément déclencheur ; quel référent extérieur ; caractéristiques énoncées du métier ; débouchés
- motivations « profondes » : qualités personnelles mises en avant ; références à des « modèles » extérieurs, proches ou familiaux ; freins à dépasser.

Nous ne reprendrons pas ici toutes les informations réunies pour nous attarder sur quelques unes, seulement, des données recueillies.

#### 3.2.1. Les filières et métiers envisagés

Parmi les caractéristiques des études et professions on retrouve à des degrés divers :

- une filière, un métier avec de nombreux débouchés ; c'est là, nous semble t-il, la motivation première qui met en avant un sens pratique et un certain réalisme mais aussi le choix d'études supérieures qui s'arrête au seuil du troisième cycle, du doctorat : devenir ingénieure dans les secteurs de l'aéronautique, des travaux publics, de l'informatique, de la chimie, du génie mécanique, du génie électronique, etc.
- la passion : travailler dans un secteur qui plaît, parfois depuis l'enfance : fascination pour l'automobile, pour l'astronomie, pour ce qu'il y a dans un ordinateur...
- une dimension militante : féminiser un secteur traditionnellement masculin ; être utile à la société ; continuer l'école qui est un moyen d'intégration et d'élévation sociale.

#### 3.2.2. Facteurs de réussite et modèles

Les demandes font état également des facteurs qui, selon ces candidates, leur permettront de réussir dans la voie qu'elles envisagent. Majoritairement, elles indiquent qu'elles seront soutenues par leurs familles, dont un membre peut avoir servi de référent (frère/sœur ou un des parents). Parfois elles mettent en avant leurs qualités personnelles de ténacité. Le soutien des enseignant(e)s semble essentiel ; il joue un rôle décisif (ainsi que, dans une moindre mesure, les conseiller(e)s d'orientation) dans la poursuite d'études des filles en filière

technique. Pour les modèles célèbres ou historiques, Marie Curie n'a été citée qu'une seule fois et il n'y a pas d'autre mention d'une personnalité scientifique connue.

### 3.2.3. Motivations

La raison du « pourquoi » de la demande n'est pas toujours explicitée en termes personnels ou de situation individuelle mais par un argument général, qui semble répondre aux attentes du jury, portant souvent sur le manque de femmes dans la filière.

Cependant, les énoncés témoignent aussi d'une intention réelle, authentique, pour leurs auteures de s'affirmer dans des domaines qui ne leur sont pas totalement ouverts. Au moment où elles écrivent, elles ont déjà avancé dans la voie scientifique et technique ; ce qu'elles soulignent, c'est l'envie et la possibilité de continuer dans cette voie. Ceci génère des arguments plus personnels qu'on peut identifier ainsi :

- les arguments de la réalisation de soi : « faire mes preuves, être respectée » ; « un véritable défi pour moi » ;
- les arguments raisonnés : « mon ambition, avec réalisme et humilité, entre passion et raison serait de pouvoir participer à tout cela : exercer le métier d'architecte » ; « donner satisfaction à ma mère quant à ma future situation professionnelle » ; « mon caractère n'est pas compatible avec cette profession [professeur de Mathématique (sic)], [...] c'est pourquoi, je vais me consacrer à la recherche en tout genre » (!) ;
- les arguments complémentaristes : « Une présence féminine [en technico-commercial] apporte un regard et une écoute complémentaire à ceux des garçons » ; « apporter une contribution féminine dans le monde du bâtiment »
- les arguments volontaristes : « je pense que l'avenir appartient aux jeunes qui l'abordent avec optimisme » ; « [...] même s'ils [l'entourage] me charrient de bon cœur à cause de ce malheureux cliché qui avance que ce n'est pas [le génie civil] un milieu pour les femmes. Peu importe, je suis déterminée et personne n'entamera ma volonté » ; « que les filles peuvent réussir en technologique (sic) » ;
- les arguments militants : « me diriger dans le monde du rallye pour faire changer les idées au sujet des métiers « masculins » » ; « ...abolir ce cliché sur 'les métiers pour les hommes' » ; « On m'a souvent fait la réflexion qu'il n'y a que les hommes qui faisaient ce métier [pilote de ligne], mais je pense qu'il n'y a rien qu'un homme fasse qu'une femme ne puisse faire » ;
- les arguments politiques : « apporter ma contribution à l'établissement d'une société plus égalitaire ».

A travers ces énoncés qu'on a répartis - même s'ils émanent parfois des mêmes lettres - sous quelques qualificatifs parlants, on voit la marque d'une remise en cause des conditions professionnelles faites aux femmes dans notre société mais selon une énonciation assez « atténuée ». On ne rencontre pas, par exemple, de texte solidement construit sur une argumentation qui prouverait une réflexion en amont sur la mixité, la parité, le féminisme, l'injustice sociale. Ceci, semble, malheureusement, encore le résultat, dont ces lettres se font l'écho, d'un manque de sensibilisation, au sein des lycées, aux problèmes de ségrégation des genres ; d'où cette atténuation revendicative qu'on ressent parfois comme un manque de « motivation » dans des textes qui en sont pourtant normalement les vecteurs, voire d'autocensure.

### 3.2.4. Des profils de lycéennes futures étudiantes en sciences et techniques

De l'ensemble des critères répertoriés et des différents items recensés nous avons retiré des indices pour dresser deux profils majeurs des candidates dont voici les caractéristiques :

- un profil d'excellence (jeunes filles ayant de très bons résultats scolaires), postulant de préférence pour une classe préparatoire ou une école d'ingénieur(e)s avec préparation intégrée. Ces jeunes filles se destinent le plus souvent au métier d'ingénieur(e), principalement dans le secteur de l'aéronautique, qui est très dynamique économiquement dans la région ;
- un profil technique (jeunes filles ayant passé un baccalauréat professionnel), postulant pour des IUT ou BTS, et envisageant une poursuite d'études, « si tout se passe bien », pour éventuellement devenir également ingénieures.

• Les profils d'excellence semblent voir dans le terme d' « ingénieur » non pas le métier lui-même (la plupart n'ont pas d'idée précise des activités exactes qu'elles souhaitent y associer) mais la reconnaissance de la filière menant à ce statut (classes préparatoires puis grandes écoles). C'est donc davantage le statut des études menant à cette « position » que le métier lui-même qui les intéresse. Rares sont en effet les jeunes filles qui décrivent de véritables projets professionnels ; il s'agit plutôt de projets d'études. Nous sommes donc confrontés ici à une représentation d'un parcours scolaire et supérieur sans connaissance réelle des métiers qui s'y rattachent : ces jeunes filles souhaitent souvent encadrer une équipe, faire du management, avoir des responsabilités... mais pas nécessairement « faire de la science ». Les sciences sont en effet convoquées comme matière intéressante à l'école mais rarement de manière approfondie, sauf par quelques jeunes filles qui souhaitent faire de la recherche.

• Les profils plus techniques renvoient eux à des projets professionnels souvent beaucoup plus précis et plus mûrs : travailler dans l'industrie électronique automobile, le bois, le bâtiment... C'est l'attrait pour la technologie qui est ici mis en avant. Certaines ont « subi » leur orientation vers un BEP en fin de 3<sup>e</sup> mais ont ensuite trouvé une voie leur convenant. Ces jeunes filles semblent venir de milieux plus modestes que les précédentes. En effet, à plusieurs reprises, une des motivations citées est celle de l'ascension sociale. L'école (ici, la formation d'ingénieur(e)) est perçue comme permettant une sorte de « revanche » sur la vie des parents, qui eux n'ont pas pu faire d'études supérieures.

Il s'agit ici d'un premier stade de détermination des profils, qui devra être affiné en prenant en compte notamment l'origine socio-économique des candidates.

## **Conclusion**

Quel que soit le profil de candidature considéré, le choix d'une filière universitaire autre qu'IUT a très rarement été fait, en vue souvent d'intégrer par la suite une école d'ingénieur(e)s. L'université n'est pas perçue en effet comme une voie menant aux métiers d'ingénieur(e)s, ni finalement comme susceptible de former à un métier. Par « sécurité » (et cela semble être une préoccupation constante de ces jeunes filles), elles préfèrent s'orienter dans des filières professionnelles, pratiques, avec des stages, pour préparer leur insertion sur le marché de l'emploi. Réflexe qui montre l'importance de la pression ambiante du chômage sur des personnes qui pourtant souhaitent s'engager dans les voies professionnelles où l'on semblerait le mieux disposé à les accueillir.

D'autres résultats sur l'ensemble des critères retenus seront à étudier mais ceux qui apparaissent déjà, et même provisoirement, démontrent aussi que les sciences ne sont pas ou ne savent pas encore être véritablement attractives pour des jeunes filles qui sont préoccupées avant tout par leur devenir économique et n'associent pas recherche et métier. En mettant passion et raison au service de projets visibles et viables, elles laissent également entrevoir que le manque de connaissance du monde de la recherche et de la science repousse celles-ci vers un inconnu d'autant plus ignoré qu'il se situe au-delà des cinq ans d'études.



## Références

Drolet Dominique, Turgeon Louise, 1989. Les filles et les sciences : un mariage difficile? *L'orientation*, vol 4, n°1, p.8-9.

Duru-Bellat Marie, 1988. *Le fonctionnement de l'orientation : genèse des inégalités sociales à l'école*. Lausanne : Delachaux & Niestlé, 1988. 199 p.

Duru-Bellat Marie, 1990. *L'école des filles*. Paris : L'Harmattan. Chapitre 1: Une formation pour quoi faire? n. p. Collection Bibliothèque de l'éducation.

Duru-Bellat Marie, 1991. La raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis? *L'orientation scolaire et professionnelle*, 20, n°3, p. 257-267.

France, Ministère de l'éducation nationale. *Diversification de l'orientation des jeunes filles*, circulaire n°85-119 du 27 mars 1985

Jouët Josiane, 2003. Technologies de la communication et genre : des relations en construction, *Réseaux*, n°120, p.55-86.

Lelièvre Françoise, Lelièvre Claude, 1991. *Histoire de la scolarisation des filles*. Paris : Nathan. Collection Repères pédagogiques. p. 122-131;

Mattelart Michèle, 2003. Femmes médias : retour sur une problématique, *Réseaux*, n°120, p.25-51.

Maurin Louis, 2004. Ecole : les beaux jours de l'inégalité des chances. In *Observatoire des inégalités* [en ligne]. Mis en ligne le 6 septembre 2004. [consulté le 5 octobre 2005]. URL : <[http://www.inegalites.fr/article.php3?id\\_article=261](http://www.inegalites.fr/article.php3?id_article=261)>. Ce texte a été publié par le magazine *Alternatives économiques*, n°228, septembre 2004.